

Séance du 25.05.2022

Suivi du plan de législature

Le plan de législature doit être un outil de travail, de réflexion et de jauge de l'action politique concrète du CC.

Il est important que chacun puisse, individuellement et collectivement, s'y référer de manière régulière, et ceci notamment en précisant les réalisations effectuées qui tendent vers les objectifs fixés dans ce cadre.

Le CC prend connaissance de la présentation graphique du plan de législature L'idée est de pouvoir noter régulièrement les réalisations effectuées et de les présenter annuellement aux citoyens.

EMS Les Crêtes : transfert du bien-fonds à la Fondation

En séance du 17.02.2022, le CC avait donné son accord de principe pour le transfert du bien-fonds figurant au nom de la Commune d'Ayent à la Fondation du Home Les Crêtes.

Le CC accepte formellement ce transfert.

Compte tenu de la valeur de transfert arrêtée par la fiduciaire Fidag SA, cette décision n'est pas du ressort du Conseil général.

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter) à M. Michele Bono pour l'établissement Eden Resort, Restaurant Panorama, Broc-Lounge à Anzère.

Le Conseil communal va à la rencontre des villages et des citoyens

Cette idée avait été émise et reçue positivement par les membres du CC. Sa mise en œuvre avait dû être repoussée pour des questions de COVID.

L'idée est de décentraliser les séances du conseil avec comme objectifs :

- Se rapprocher de la population.
- Se faire mieux connaître et mieux connaître nos citoyens.
- Valoriser les sociétés de villages en leur rendant visite chez eux.
- Ecouter les citoyens de manière semi-structurée avec l'encadrement du comité de village.

Les présidents de villages seront invités à une séance de présentation et d'organisation de ce concept.

Proposition de recrutement d'un éducateur socio-culturel

En séance du 12.05.2022, M. Cédric Bennobaut, délégué à la Jeunesse du canton du Valais, et par Mme Roxanne Giroud, animatrice socio-culturelle du district d'Entremont, ont présenté cette fonction qui pourrait être introduite de manière intercommunale avec le soutien de l'Etat du Valais qui prend en charge le salaire de ce poste à hauteur de 50 % durant 3 ans.

Le CC accepte le principe d'engagement d'un animateur socio-culturel de manière intercommunale (Ayent, Arbaz, Grimisuat)

CO de St-Romain : sismique ancien bâtiment

Le CC prend connaissance du rapport du bureau Editech SA concernant le tableau comparatif des soumissions pour le renforcement sismique du CO.

Le CC attribue les travaux de renforcement sismique au CO (2^{ème} étape) à l'entreprise Fardel & Délèze SA pour le montant de 177'738.40 TTC.

Cette offre est la plus avantageuse.

Plan directeur de la distribution de l'eau

D'une superficie de 5'502 ha, la commune d'Ayent s'étend de la plaine du Rhône (La Maya) aux montagnes (Wildhorn).

Plus de la moitié de son territoire est en surface improductive, environ un quart en surface boisée, et environ 7 % en habitat, infrastructure et vignes.

Son approvisionnement en eau potable est assuré par de nombreux captages, soutenu par une prise au barrage du Rawyl dont les eaux sont traitées par ultrafiltration (mise en place en 2010 en remplacement d'un filtre à sable).

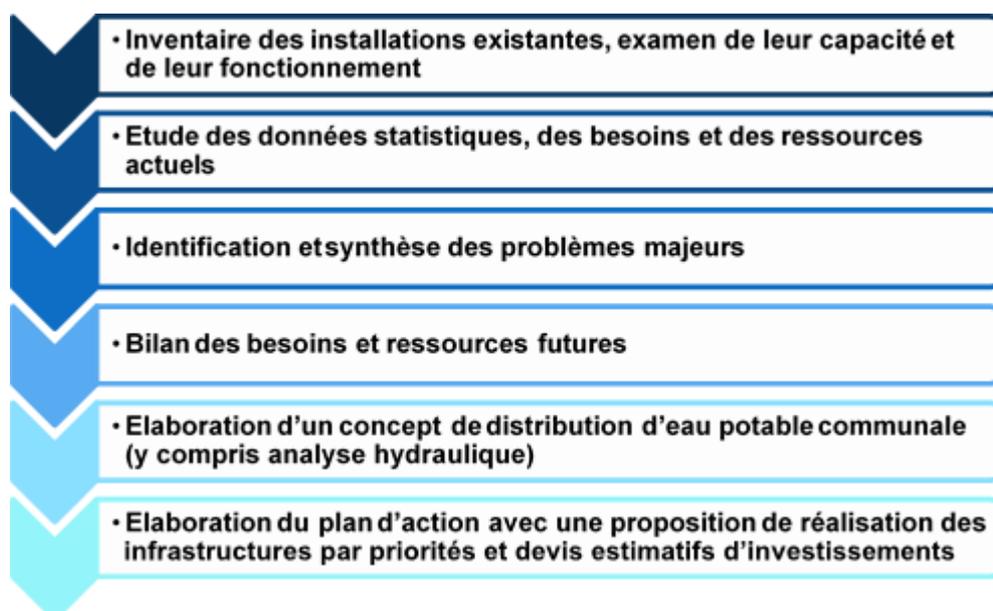
Les enjeux de qualité de l'eau, de même que la variabilité saisonnière liée aux activités touristiques, sont importants pour la commune.

Afin de répondre aux exigences légales, et notamment afin de garantir un autofinancement du service des eaux et de disposer d'une vision globale et à long terme sur le fonctionnement du système d'approvisionnement en eau potable, la commune d'Ayent souhaite disposer d'un Plan Directeur pour la Distribution de l'Eau (PDDE).

Le PDDE est un outil d'aide à la décision qui met en relation les besoins en eau potable liés au développement de la commune, l'état des ouvrages, la capacité des sources afin de sécuriser le fonctionnement des infrastructures, de prioriser et d'optimiser les investissements.

Méthodologie du PDDE

La méthodologie appliquée pour la rédaction d'un Plan Directeur peut être synthétisée sous la forme suivante :



Le CC décide de mandater la société RWB Valais SA pour la réalisation d'un Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE). Le prix de cette étude se monte à Fr. 56'219.40 TTC.

Ecole primaire : engagement enseignante

Suite à l'arrivée soudaine de 4 à 5 élèves en 7H et 8H pour l'année scolaire 2022-2023, l'organisation de l'école primaire de Botyre pour l'année scolaire prochaine a dû être revue.

Le CC préavise favorablement l'engagement de Mme Tatiana Dumont de Muraz (24 périodes).

Séance du 09.06.2022

Centre scolaire de Botyre + UAPE : projet d'agrandissement

Le CC prend connaissance de l'étude de faisabilité du projet d'agrandissement du centre scolaire de Botyre et aménagement d'une structure d'accueil pour enfants (UAPE).

Cette étude a été réalisée par le bureau "cheseauxrey associés sa".

Quatre variantes ont été étudiées pour une implantation dans le cadre du périmètre actuel de l'école.

Rallye International du Valais 2022

Le CC accorde les autorisations nécessaires au Rallye international du Valais pour l'utilisation des routes communales le samedi 15 octobre 2022.

Ancienne poste de Botyre : rénovation

Pour accueillir les enfants de la structure Naftaline dans l'ancien bâtiment de la Poste, divers travaux doivent être effectués.

Le CC attribue les travaux de rénovation de l'ancienne Poste de Botyre pour un montant de Fr. 54'513.90 TTC aux entreprises suivantes :

• Morard Carrelages et revêtements de sol SA	Fr.	11'292.40
• Barras Electricité Partners SA	Fr.	1'938.60
• Campo Chauffage – sanitaire Sàrl	Fr.	12'979.40
• Délétroz & Fils Sàrl	Fr.	6'381.65
• MB Cuisines	Fr.	9'560.00
• NG Menuiserie Sàrl	Fr.	8'045.20
• BâtiAlp SA	Fr.	4'316.65

Alp Biker Show

La commune d'Ayent a décidé d'annuler l'autorisation de la tenue du Alp Biker Show à Anzère à fin août ; en effet, la dynamique actuelle entre les différents groupes de motards n'est pas favorable à la tenue d'une telle manifestation.

Fondation du home les Crêtes

La fondation du home les Crêtes a officiellement intégré Les Fleurs du Temps SA lors de l'assemblée générale de cette société qui s'est déroulée le 8 juin 2022.